

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
7
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s :

Thomas BARNERIAS
Paul PERRIN
Françoise SCHULZ

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Arlette RELIER**Secrétaire de séance :** Benoit GENEIX

**Signature d'une convention triennale avec l'Association Intercommunale d'Animation (AIA)
Pour la gestion de l'accueil de loisirs et des accueils périscolaires
DÉLIBÉRATION N° 20171109-23**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et plus particulièrement la mise en œuvre d'une politique éducative petite enfance-enfance-jeunesse et la gestion des accueils de loisirs correspondants,

Considérant que la convention signée avec l'Association Inter communale d'Animation pour la gestion du Centre de Loisirs et des Accueils Périscolaires se termine au 31 décembre 2017,

Considérant que le projet pédagogique mis en place par l'AIA répond aux objectifs éducatifs attendus par la Communauté de Communes,

Considérant les arbitrages budgétaires à venir,

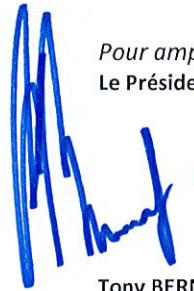
Le rapporteur présente la convention triennale avec l'AIA pour la gestion de l'accueil de loisirs et des accueils périscolaires (1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020) et propose de l'approuver.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention entre la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, relative à la gestion de l'accueil de loisirs et du périscolaire,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer les conventions triennales avec l'Association Intercommunale d'Animation (AIA) pour la gestion de l'ALSH, du périscolaire et de l'Espace Loisirs 11-14 ans,

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	... Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre :	
Abstention : ...					



Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon